



Communiqué du Syndicat des Gardien.nes de Troupeaux PACA

mobilisation à Digne les Bains, le 21 novembre 2024

Commission mixte paritaire du 04



SGT-CGT

Dans le département des Alpes de Haut Provence, voilà trois ans que la **mise en conformité de l'avenant territorial** encadrant les salaires et les conditions de travail est en cours.

Sensée harmoniser la « nouvelle » convention collective nationale du travail agricole et le texte départemental en vigueur en retenant sur chaque points les éléments les plus favorables aux salarié.es, cette mise en conformité tarde et empêche la tenue de réelles négociations pour améliorer les conditions de travail des salarié.es agricoles.

La FDSEA 04 fait tout pour retarder voire empêcher le processus : annulations répétées de réunions prévues de longue date, contre-propositions qui remet les acquis favorables aux salarié.es en cause... Ils jouent l'épuisement des salariés et font traîner pour que rien n'aboutisse. Le flou laissé par l'existence des deux textes les arrange ; **ils embauchent en ne respectant ni l'un ni l'autre !**

Pour nous, gardiennes et gardiens de troupeaux, la situation est urgente ! Que ce soit dans les estives l'été, dans les vignes, les collines l'hiver, nous subissons des conditions de travail bien en deçà de ce que la loi exige et des salaires vraiment minables. Quelques rappels de la réalité des gardiennes et gardiens de troupeaux aujourd'hui :

- **Contrats de 35h pour des postes ou l'on travaille entre 70h et 90h par semaine.** L'avenant départemental 04 oblige les employeurs à proposer aux gardien.nes de troupeaux une embauche aux 44h : ce n'est que trop rarement respecté et cela ne règle pas le problème du travail gratuit et de l'astreinte ! Aujourd'hui, la FDSEA 04 va même jusqu'à proposer une embauche de deux postes à 35h en cas de double poste. Ils oublient sans doute qu'on dort sur place, qu'on travaille la nuit et que leurs bêtes mangent 10h par jour ! Cette proposition est scandaleuse et montre tout le mépris qu'en plus on doit supporter.

- **Salaires au SMIC généralisés alors même que nous avons la responsabilité d'un troupeau entier**, que notre travail exige de nombreuses qualifications, que notre métier exige de nombreuses formations continues spécifiques (dressage des chiens, soins vétérinaires, sécurité en milieu à risque...), et que les conditions de travail sont pénibles !

- **Notre expérience dans le travail n'est pas valorisée** : on voit des bergers avec 20 ans d'expérience payés au SMIC !

- **Notre équipement nous coûte cher et est entièrement à notre charge !** Dans le 04, une prime d'équipement de 50 euros mensuel est sensée être versée aux salariés, ça ne couvre même pas l'achat d'une paire de chaussure pour une saison (300 ou 400euros minimum) - et ce n'est même pas systématiquement payé non plus.

- **Nos chiens de conduite sont indissociables de notre exercice du métier.** Ils sont souvent exigés pour les postes qu'on occupe ; et c'est normal car c'est bien un.e berger.e et ses chiens qui sont nécessaires pour conduire un troupeau. Cependant, contrairement à d'autres professions où des chiens sont requis, aucune indemnité n'est prévue pour l'entretien, la nourriture, le soin de nos

animaux. Souvent, les croquettes pendant les périodes de travail ne sont même pas prises en charge par les employeurs et si nos chiens se blessent lors de leur travail, les frais vétérinaires sont entièrement à notre charge !

- **L'emploi de nos véhicules personnels pour des usages professionnels comme partout doit être indemnisé aux salarié.es.** Une fois de plus les employeurs de l'élevage dérogent systématiquement à la réglementation. La situation est inadmissible d'autant plus que les voies que nous utilisons pour travailler sont le plus souvent des pistes 4x4 très dégradées, nos véhicules se dégradent 2 fois plus vite et la consommation de carburant y est plus importante. Nous exigeons la mise à disposition par les employeurs de véhicules professionnels adaptés ou une indemnité kilométrique majorée à hauteur de l'usure induite par l'utilisation de nos véhicules personnels sur des pistes non stabilisées.

- Nous logeons dans des cabanes qui peuvent paraître bucoliques pour un randonneur passager mais il s'agit de notre espace de vie et de travail durant de longs mois. **Nous savons que 80 % des hébergements prévus pour les bergers ne répondent pas aux normes légales** : pas d'eau potable, pas de chauffage, pas de toit étanche... Ça ne peut plus durer !

Le 04 est un des départements qui compte le plus de têtes de bétail ovins. Les exigences et les charges de travail que nous font porter nos employeurs sont nombreuses alors même qu'ils sont gavés d'argent public (PAC, MAEC, Plan Loup...).

Nous travaillons et pourtant nous ne pouvons pas vivre de notre travail !

La misère et la précarité se généralisent et se banalisent, nous avons besoin de droits et de salaires dignes maintenant ! Nos syndicats de Gardien.nes de Troupeaux se battent face à l'injustice !

sgtpaca@riseup.net
sgtcgt.noblogs.org